Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH - *Sciences Sociales et Humanités*

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 Pau Cedex
05 59 40 80 82
lp.gpif@univ-pau.fr

Responsables pédagogiques

Adrienne BONNET
Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles

Cédric EDOUARD
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

Direction FTLV

Formation continue, apprentissage, reprise d'études, VAE

05 59 40 78 88
accueil.forco@univ-pau.fr

Accès à la formation

LICENCE PROFESSIONNELLE CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT

Prérequis

Cette formation est accessible aux étudiants ayant au moins validé :

- une Licence 2 en Droit ou AES
- un BTS tertiaire (professions immobilières, comptabilité et gestion, gestion de la PME, support à l'action managériale…)

Candidature

- Les dossiers de candidatures se font via le site eCandidat de l'UPPA : **https://ecandidat.univ-pau.fr**
- Toutes les infos sur les modalités de candidature (dates…) sur : **https://formation.univ-pau.fr/lp-gpif** - Onglet "Admission"

Alternance / Reprise d'études / VAE

Pour plus d'informations concernant l'alternance, la reprise d'études, la validation des acquis (modalités, tarifs...), se rapprocher du bureau de la FTLV.

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures :

05 59 40 79 00 - *handi@univ-pau.fr*

Licence Pro.

Assurance, banque, finance : Chargé de clientèle

Gestion de patrimoine immobilier et financier

LICENCE EN ALTERNANCE

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Avril 2026

SUP' SAINT DOMINIQUE

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
COLLÈGE SSH

https://formation.univ-pau.fr/lp-gpif

Présentation

La Licence professionnelle Gestion de patrimoine immobilier et financier permet de se destiner au métier de conseiller en gestion de patrimoine immobilier et financier, prioritairement dans le secteur immobilier, mais aussi de la banque et des assurances.

Ce diplôme vise à former des conseillers à même d'accompagner pleinement leurs clients, en tenant compte de leur situation personnelle et de l'environnement économique, financier et réglementaire qui les entoure.

Objectifs

Cette formation permet aux étudiants de comprendre le fonctionnement du marché immobilier et bancaire, d'analyser la situation juridique et économique des futurs clients, de développer la clientèle d'une entreprise et de mesurer les risques qui peuvent se présenter.

L'équipe pédagogique étant pour partie composée de professionnels, l'étudiant bénéficie d'une formation non seulement académique mais aussi pratique.

Savoir-faire et compétences

La formation repose sur des enseignements en droit, avec comme temps forts le droit des contrats et le droit du crédit immobilier. Elle comprend également, notamment, des cours destinés à maîtriser et à développer la relation client.

Débouchés professionnels

Une fois diplômés, les étudiants peuvent travailler dans les secteurs de l'immobilier, de la banque ou des assurances en tant que :

- Conseiller en gestion de patrimoine immobilier et financier
- Collaborateur ou assistant dans un cabinet de gestion de patrimoine
- Conseiller ou chargé de clientèle immobilier
- Conseiller ou chargé de clientèle bancaire
- Conseiller en assurances, etc.

Poursuites d'études

Une licence professionnelle n'est pas destinée à déboucher sur une poursuite d'études mais a pour vocation de favoriser l'entrée dans la vie active à la suite de la formation. Toutefois, certains Masters peuvent éventuellement, sous conditions, retenir la candidature d'un étudiant titulaire d'un diplôme de ce type (Master en droit privé, par exemple).

Taux de réussite du diplôme :
100 % - Promotion 2024/2025
Taux d'insertion professionnelle en cours d'évaluation

Organisation de la formation

- Diplôme en formation professionnelle ou en formation initiale, ouvert à l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)
- Alternance voire période de stage en entreprise obligatoire
- La formation se déroule sur 1 an
- Le volume horaire de la formation est d'environ 412 heures

Modalités d'évaluation

Dans le cadre de la formation initiale et de la fromation professionnelle, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) et s'effectue en fonction des cas :

- En contrôle continu en cours de formation
- Par des examens terminaux sur table (écrit ou oral)
- Par un mémoire d'alternance / rapport de stage

Enseignements

SEMESTRE 1

- UE 1 Marché et droit bancaire — 4 ECTS
  - Marchés de capitaux
  - Droit bancaire
- UE 2 Droit des contrats — 3 ECTS
- UE 3 Marché et crédit immobilier — 8 ECTS
  - Structure du marché immobilier
  - Droit immobilier et vente d'immeuble
  - Droit du crédit immobilier
- UE 4 Gestion des risques — 4 ECTS
  - Droit des sûretés
  - Droit des assurances
- UE 5 Situation juridique du client ou prospect — 4 ECTS
  - Droit patrimonial de la famille
  - Droit fiscal
- UE 6 Relation client et solutions — 5 ECTS
  - Gestion de la relation client et maîtrise de l'investissement
  - Déontologie
- UE 7 Langue vivante — 2 ECTS
  - Anglais bancaire

SEMESTRE 2

- UE 8 Développement de la clientèle — 4 ECTS
  - Gestion du portefeuille de clients
  - Analyse de la qualité de service
- UE 9 Projet — 6 ECTS
- UE 10 - Alternance / stage — 20 ECTS